

Date de convocation 1 ^{er} octobre 2019	L'an deux mil dix-neuf, le 07 octobre à 19 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de monsieur Patrick de BRUNIER, Maire.
<u>Nombre de conseillers :</u>	<u>Etaient présents :</u>
En exercice : 10	De Brunier Patrick, Desjean Alain, Rolland Claudine, Clavaud Olivier, Chaudrin Émilie, Wuthrich Nicole, Bridier Solange, de Vaumas Marie, Nonet Claude-Henri
Présents : 09	Absente : Marie Nicole
Votants : 09	

Fusion du SMEAL de Lapan avec le SIAEP de Châteauneuf

Monsieur le maire fait part au conseil municipal du projet de statuts du Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf sur Cher – Lapan (SMEALC) présenté au cours de la réunion du comité syndical du SMEAL à Lapan, le 19 septembre 2019.

Agenda d'Accessibilité Programmée (église)

Un devis a été demandé pour la fourniture d'une rampe escamotable pour entrer dans l'église avec un fauteuil roulant. Un dossier sera présenté au service sécurité-accessibilité de la direction départementale des territoires.

Écluses RD10 – implantation proposée

Suite à la délibération prise le 03 juin 2019 de sécuriser la traversée du Bourg sur la RD 10 au moyen de plusieurs écluses franchissables par le matériel agricole et les véhicules poids lourds pour diminuer la vitesse excessive des usagers de la route, les services du Conseil Départemental du Cher pour la gestion de la route ont transmis le 17 juillet 2019 des photos d'implantation des deux zones de doubles écluses proposées sur la RD 10. Celles-ci sont situées aux PR 30+525 pour les deux premières et 30+770 pour les deux secondes. Pour bénéficier d'une subvention de l'État, il est nécessaire d'obtenir une convention avec le centre de gestion de la route.

Entretien de la voirie communale (routes et chemins)

Conformément aux devis acceptés, l'entreprise LAUMONIER a remis en état la chaussée de la résidence Le Basquet, a aménagé une aire de stationnement et un accès pour l'atelier communal ainsi que pour l'enclos de la benne à verre.

Exploitation des peupliers parcelles 12 et 13 pour 700 M3

Monsieur le maire fait part au conseil municipal que l'Office National des Forêts n'a pas trouvé d'acheteur pour les peupliers arrivés à maturité. Un nouvel appel à candidature est prévu à l'automne.

Repas des aînés

Le repas des aînés est fixé au troisième dimanche de novembre, soit le 17 novembre 2019. Le conseil municipal choisit à nouveau Carolive à Saint Just comme traiteur.

Fait et délibéré à Osmary, le 07 octobre 2019

Les Conseillers municipaux,

Le Maire,